Département des Alpes-de-Haute-Provence
Communauté de communes Durance Luberon Verdon Agglomération

Manosque
HAUTE-PROVENCE

MAIRIE DE MANOSQUE
Place de l'hôtel de ville
04101 Manosque Cedex
Tél. 04 92 70 34 00
Fax. 04 92 70 35 00
mairie@ville-manosque.fr

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
Zoom Centre-Bourg - Planche graphique A

Modification N°2
Date d'approbation : 15/05/2025

Éléments de repère :
- Limite communale
- Surface en eau

Cadastre :
- Parcelle

Types de bâti :
- Bâti dur
- Bâti léger

Zones simplifiées :
- AU
- N
- U

Zones agricoles :
- Aa
- Ap

Hauteurs maximales autorisées :
- 4,5m
- 7m
- 8m
- 9m
- 10m
- 13m

Prescriptions :

Surfaciques :
- Emplacement reserve
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
- Espace Boise Classe
- Élément de paysage à préserver- L151-23
- Patrimoine paysager à protéger- L151-19
- Secteur d'OAP
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- Zone humide
- Secteur à programme de logements mixité sociale de 30%- L151-15
- Secteur à programme de logements mixité sociale de 40%- L151-15

Linéaires :
- Patrimoine paysager à préserver- L151-19
- Éléments de paysage à préserver- L151-23
- Linéaire commercial à protéger

Ponctuelles :
- Patrimoine bâti à protéger
- Arbre remarquable
- Changement de destination
- Zone humide

planèd
Aménagement & Urbanisme

Source : Cadastre (ETALAB - 2025).
Réalisation : Planèd, avril 2025.

0 100 200
Mètres - 1 : 5 000